

Analyse des erreurs d'orthographe lexicale chez les étudiants de première année Sciences de la nature et de la vie

Analysis of lexical spelling errors in first-year students in natural and life sciences

Medjahed Naima

Centre universitaire Nour Bachir El Bayadh

Algérie

medjahed_n@yahoo.com

تاريخ الاستلام: 2022/01/22 القبول: 2022/04/16
تاريخ النشر: 2022/05/13

Résumé :

Notre présent travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique du français en contexte universitaire et se fixe pour objectif l'analyse des écrits des étudiants de première année sciences de la nature et de la vie (SNV). Ces derniers ont suivi durant leur parcours scolaire un enseignement en langue arabe mais une fois à l'université, ils sont contraints à suivre les cours de spécialité en langue française. Alors, les apprenants de première année SNV éprouvent beaucoup de difficultés à l'oral comme à l'écrit. Notre étude consiste à analyser les erreurs d'orthographe lexicale et à expliquer les causes de ces difficultés afin de proposer des solutions pour améliorer l'écrit des apprenants. Les résultats montrent que la majorité des étudiants commettent beaucoup d'erreurs d'orthographe lexicale qui sont dues à la complexité du système orthographique de la langue française et à l'influence de la langue maternelle des apprenants. Alors, il est indispensable d'élaborer un programme de formation linguistique selon la démarche FOS pour répondre aux besoins langagiers des apprenants.

Mots Clés: Orthographe lexicale, analyse des erreurs, étudiants, la dictée, français sur objectifs spécifiques.

Abstract :

Our present research work is part of the didactics of French in a university context and aims to analyze the writings of first-year students in the Natural and Life Sciences (NLS). The latter have followed during their schooling an education in Arabic but once at university, they are forced to follow specialty courses in French. So, first-year learners of the NLS have a lot of difficulty in speaking and writing. Our study consists in analyzing lexical spelling errors and explaining the causes of these difficulties in order to propose solutions to improve the writing of learners. The results show that the majority of students make many lexical spelling errors which are due to the complexity of the spelling system of the French language and the influence of the learners' mother tongue. So it is essential to develop a language training program according to the FOS approach to meet the language needs of learners.

Key Words: Lexical spelling, error analysis, students, dictation, French for Specific purpose.

Introduction :

En Algérie, la langue française est la langue d'enseignement des filières scientifiques et techniques tels que la biologie, la médecine, l'informatique, l'agronomie, l'architecture etc... Les étudiants qui suivent ces cursus sont issus d'un système éducatif arabisé du primaire au lycée. Dès leur entrée à l'université, ils se trouvent confrontés à des difficultés d'adaptation au nouveau système universitaire : d'une part ils découvrent une nouvelle situation d'enseignement/apprentissage (enseignants, types de cours, contexte...), d'autre part une nouvelle langue d'enseignement qui est le français, qu'ils n'ont étudié que neuf ans.

Dans l'enseignement supérieur algérien, la langue française occupe une place particulière dans les domaines scientifiques et techniques, elle est l'outil de la communication orale et écrite. La réussite de la formation universitaire dépend de la maîtrise du français.

L'étudiant algérien est amené à utiliser la langue française pour répondre aux épreuves écrites, prendre des notes, à rendre compte d'un TP, rédiger des exposés. De plus, à la fin de son cursus, il se chargera de la rédaction d'un mémoire de fin d'études ou d'un rapport de stage. Il a donc des besoins scripturaux et procéduraux dans son contexte universitaire pour interagir avec l'enseignant mais également dans son contexte professionnel à l'avenir. Une bonne maîtrise du français écrit et des règles grammaticales qui le régissent est importante. Cela nous amène à nous interroger sur le degré de maîtrise du français écrit chez les étudiants de première année Sciences de la nature et de la vie (SNV). Le présent travail s'intéresse à leurs connaissances linguistiques rédactionnelles, si bien qu'on a choisi d'évaluer l'orthographe lexicale dans leurs rédactions. Par le biais de cette recherche, nous tenterons de répondre aux questions suivantes : quelle est la typologie de l'orthographe lexicale des étudiants ? Quelles sont les causes de ces erreurs ? Quelles sont les remédiations proposées pour améliorer la compétence des apprenants ?

Les étudiants qui ont été formés en langue arabe pendant leurs études scolaires trouvent des difficultés à rédiger correctement en langue française. Ces difficultés ne renvoient pas à leurs connaissances en spécialité mais sont dues à leur niveau de maîtrise du français. Dans ce cas, une formation linguistique sur objectif universitaire répondrait à leurs besoins langagiers

Dans notre travail, nous supposons qu'il existe certaines catégories des erreurs d'orthographe lexicale plus fréquentes par rapport à d'autres erreurs. Ces difficultés seraient le résultat de l'impact de la langue maternelle sur la langue cible.

Pour réaliser notre travail, nous avons analysé les copies des étudiants de première année SNV lors de la dictée du cours de chimie. Notre objectif est de relever les types d'erreurs de l'orthographe lexicale les plus fréquentes. Pour cela, nous avons élaboré une grille d'analyse en se référant à celle de Catach (1980) qui comprend six types d'erreurs d'orthographe lexicale.

Notre recherche est une analyse quantitative et qualitative des erreurs d'orthographe lexicale relevées du corpus analysé, tout en cherchant à les expliquer et vérifier l'impact de la langue arabe sur la production de ces erreurs.

I. Cadre théorique :

1. Quel français pour les étudiants des filières scientifiques ?

Dans le domaine universitaire algérien, la langue de l'enseignement des disciplines scientifiques et techniques est le français. Les étudiants qui suivent ces types de formations se trouvent devant l'obligation de passer de l'apprentissage du français comme objet d'enseignement au français comme langue d'enseignement et outil d'apprentissage et de communication. C'est pourquoi, la langue française est indispensable pour l'apprentissage et l'acquisition d'un savoir technique et scientifique, spécifique au domaine de spécialité

Alors, les étudiants sont censés apprendre de nouveaux savoirs par le biais de la langue française dans des situations de communications spécifiques, dont les conséquences méthodologiques se manifestent dans la démarche FOS. Dans le cadre de la formation universitaire, on parle du FOU (français sur objectif universitaire) qui est une déclinaison du FOS qui a pour objectif de donner une nouvelle dimension au français langue de communication scientifique. Selon Mangiante et Parpette (2011) cette formation linguistique vise à faire acquérir des compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques. En effet, l'objectif de cet enseignement est de préparer les étudiants des filières où le français est la langue véhiculaire, à suivre leurs études afin qu'ils puissent être capables de comprendre des cours, prendre des notes, lire des photocopies des cours ou des livres spécialisés, passer des examens, rédiger des projets de fin d'études ou des mémoires, présenter un exposé oral ou soutenir un mémoire...etc.

À l'instar du FOS, la démarche FOU passe inévitablement par l'étape cruciale qui est l'analyse des besoins après la clarification de la demande. Les résultats de cette étape permettent au concepteur de programme de déterminer les compétences langagières à développer chez les apprenants. Ensuite, vient la phase de la collecte des données à travers laquelle le concepteur pourra modifier ou compléter l'analyse des besoins. Elle a deux fonctions principales : informer l'enseignant sur le fonctionnement de ce secteur d'activités et lui apporter le terrain linguistique authentique, nécessaire à la construction des cours. Enfin, analyse des données et élaboration didactique où le concepteur de programme devra analyser les discours collectés afin élaborer des activités didactiques

2. Catégorisation des types d'erreurs d'orthographe lexicale :

L'orthographe lexicale renvoie à la façon d'écrire un mot en tant qu'une unité lexicale. Pour Paret (2010, p.78) l'orthographe lexicale indique une association

sons-graphies au sein d'un mot donné, il explique que : « l'enfant qui apprend l'orthographe lexicale [apprend] [...] l'ensemble des règles de correspondance entre des suites de phonèmes (sons) et des suites graphiques (lettres) ». Blanche-Benveniste (2003, p375) précise que « l'orthographe, lexicale concerne l'association sons-graphies-sens pour une unité lexicale. ». Cette auteure développe que « l'orthographe lexicale crée ainsi une particularisation visuelle des mots qui en assure le succès. C'est l'âme du mot, qui résiste à toutes les tentatives de réforme » (Blanche-Benveniste, 2003, p. 351). Elle ajoute que la part lexicale de l'orthographe apporte un ensemble de significations qui en disent plus que la stricte équivalence avec la prononciation ».

D'autres chercheurs tels que Cogis (2005) ; Grevisse et Goosse (2007) ; Lefrançois *et al.* (2008) ; Gauvin (2011), définissent l'orthographe lexicale comme la manière d'écrire un mot, comme dans le dictionnaire. Cogis (2005, p.41) explique que : « Par orthographe lexicale, on désigne donc la part de l'orthographe qui est spécifique à chacune des unités de la langue. Les dictionnaires en recensent l'orthographe [...] ».

Pour analyser les erreurs d'orthographe lexicale, nous nous sommes référées à la grille d'analyse élaborée par Catach (1980).

Tableau 1 : Catégorisation des types d'erreurs d'orthographe lexicale.

Type d'erreur	Définition
1	Erreurs de segmentation
2	Erreurs à dominante phonétique
2a	Omission de lettres/syllabes
2b	Adjonction de lettres/syllabes
2c	Confusion de consonnes
2d	Confusion de voyelles
2e	Confusion de syllabes
3	Erreurs à dominante phonogrammique
3a	Graphies polysémiques
3b	Transposition de lettres voisines
4	Erreurs à dominante morphogrammique (mauvais choix de suffixes ou de préfixes)
5	Erreurs de signes diacritiques (accents)
5a	Manque d'accent
5b	Accent de trop
5c	Mauvais choix de l'accent à la bonne place
5d	Accents à la mauvaise place
6	Erreurs à dominante non-fonctionnelle
6a	Erreurs/abus de consonnes doubles
6b	Omission de lettres étymologiques/historiques

Le premier type d'erreurs : « touche plus généralement à l'identification du mot comme entité dans la chaîne parlée. L'élève n'a pas eu conscience de l'existence indépendante d'une unité lexicale » (Manesse, 2007, p.73). Le mot est par conséquent coupé en deux ou trois parties ou au contraire, deux ou trois mots sont regroupés en une seule unité lexicale. Les erreurs de segmentation se réalisent quand le scripteur ne respecte pas les frontières de coupure entre les mots. Par conséquent, cela conduit à l'amalgame de deux mots en un seul ou à la segmentation d'un mot en deux. Le second type renvoie aux erreurs à dominante phonétique qui sont dues à une prononciation fautive de l'unité lexicale ou à la mauvaise discrimination des sons. En effet, il s'agit des « mots dont la représentation phonétique est aberrante » (Manesse, 2007, p.73). Les erreurs à dominante phonétique peuvent être des omissions de lettre/syllabes, des adjonctions de lettre/syllabes ou bien une confusion de lettre/syllabes.

Le troisième type d'erreur concerne les erreurs à dominante phonogrammique c'est-à-dire faire correspondre à un oral correct un écrit erroné par exemple : au phonème (ã), correspondent les phonogrammes (ou graphèmes) en, em, an, am. Ensuite, en quatrième lieu nous avons les erreurs morphogrammiques qui sont dues aux mauvais choix de suffixes, de préfixes ou de marques du radical. Le cinquième type d'erreur renvoie aux erreurs de signes diacritiques qui consistent à un abus ou à un mauvais usage des accents en langue française. Enfin, le type 6 correspond aux erreurs à dominante non-fonctionnelle c'est-à-dire les lettres non justifiables qui concernent les anomalies de la langue française. Ce type d'erreurs renvoie aux consonnes doubles, à l'omission de lettres étymologiques et historiques et à l'« e » caduc.

II. Cadre expérimental :

1. Elaboration du corpus :

Nous avons réalisé notre enquête au sein du département des Sciences de la nature et de la vie (SNV) du centre universitaire Nour Bachir El Bayadh. Pour évaluer les compétences orthographiques des étudiants, nous avons choisi de constituer notre corpus à partir des copies de la dictée du cours de chimie. En effet, lors de la dictée les apprenants ne se concentrent que sur la graphie des unités lexicales dictées alors, les erreurs orthographiques les plus nombreuses pendant cette activité sont de nature lexicale ou de nature phonétique.

Le texte dicté contient de 210 mots, les étudiants ne savaient pas que leurs écrits allaient être évalués et n'avaient accès à aucun document de référence (dictionnaire, ouvrage de grammaire, etc.), le cours a été entièrement dicté par l'enseignant en une vingtaine de minutes et aucun mot n'a été corrigé ou écrit au tableau pour les aider. Nous avons reçu les copies de 20 étudiants.

Un numéro a été attribué à chaque copie. Sachant déjà que chaque texte se constitue de 210 mots, nous avons repéré toutes les erreurs qui y sont présentes. Ensuite, selon l'objectif de recherche, nous nous sommes intéressées aux erreurs d'orthographe lexicale qui ont été elles-mêmes divisées en sous-catégories selon

notre grille d'évaluation pour montrer quelle typologie d'erreurs d'orthographe lexicale domine.

2. Analyse du corpus :

Parmi les 20 copies (4200 mots), nous avons recensé 721 d'erreurs en tous genres. Comme il s'agit d'une dictée, les erreurs relèvent de l'orthographe (lexicale et grammaticale) et de la ponctuation.

Tableau 2 : Moyenne d'erreurs par copie et par rapport au nombre total de mots

Etudiants	Nombre d'erreurs	Nombre d'erreurs/nombre de mots(210)	Etudiants	Nombre d'erreurs	Nombre d'erreurs/nombre de mots(210)
1	43	20.47%	11	37	17.61%
2	44	20.95%	12	35	16.66%
3	36	17.14%	13	43	20.47%
4	25	11.90%	14	42	20.00%
5	33	15.71%	15	28	13.33%
6	43	20.47%	16	41	19.52%
7	31	14.76%	17	35	16.66%
8	40	19.04%	18	33	15.71%
9	39	18.57%	19	38	18.09%
10	28	13.33%	20	27	12.85%

Somme d'erreurs	721
Moyenne	17.16%

Le tableau 2 montre que sur un total de 4200 mots, 721 erreurs ont été comptées parmi 20 copies. La moyenne d'erreurs par rédaction est de 36.05, soit 17.16%. C'est l'étudiant 4 qui a commis le moins d'erreurs (11.90%) et l'étudiant 2 qui en a commis le plus (20.95%). Les erreurs repérées sont de tous types, et nous comptons 16 étudiants qui ont commis 30 erreurs ou plus. D'après ces résultats nous pouvons dire que les étudiants de première année éprouvent des difficultés quant à la maîtrise de la langue écrite.

2.1.Résultats pour la catégorie d'erreurs :

La figure suivante montre que sur les 721 erreurs relevées, 202 erreurs d'orthographe grammaticale face à 512 erreurs d'orthographe lexicale et 7 erreurs de ponctuation bien que l'enseignant ait précisé le signe de ponctuation à mettre.

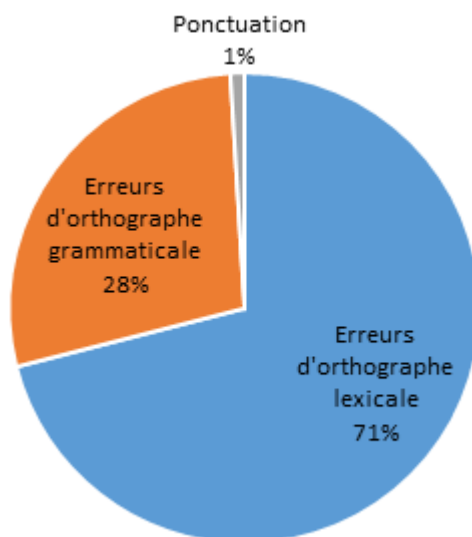


Figure 1 : Répartition des erreurs

Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que l'orthographe lexicale se base en premier lieu sur la mémorisation des mots alors que l'orthographe grammaticale s'appuie sur des règles précises et claires.

De plus, le texte dicté contient des noms propres et des mots scientifiques d'origine grecque ou latine et qui contiennent des lettres muettes ou des consonnes doubles ce qui peut poser des problèmes de transcription aux apprenants. Aussi, l'enseignement des matières scientifiques au lycée était en langue arabe alors les étudiants n'ont jamais été en contact avec le français de spécialité.

a. Analyse des erreurs d'orthographe lexicale :

Comme nous l'avons précisé précédemment, nous avons utilisé la grille d'évaluation de Catach afin d'analyser les erreurs d'orthographe lexicale des étudiants de 1^{re} année SNV. Nous avons compté le nombre d'erreurs pour chaque type d'erreurs et nous avons calculé le pourcentage de l'erreur commise. Nous précisons que nous nous sommes intéressées à l'unité lexicale mal orthographiée et non à la fréquence d'occurrence de la même unité. De plus, une même unité lexicale peut contenir plus d'un type d'erreur.

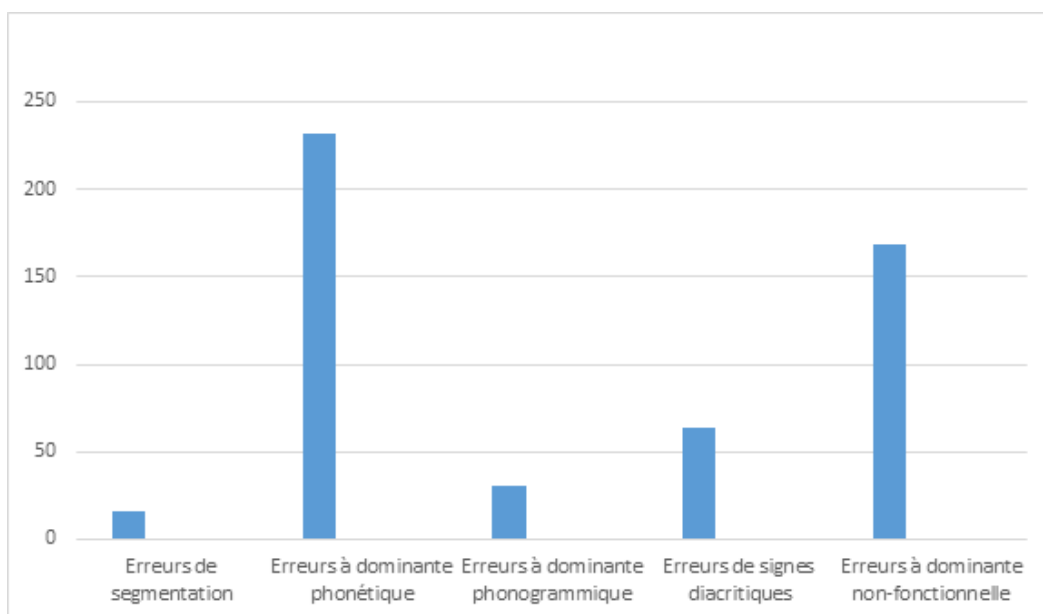


Figure 2 : Répartition des erreurs d'orthographe lexicale

D'après l'analyse de notre corpus, nous avons constaté que pour l'orthographe lexicale ce sont les erreurs à dominante phonétique qui sont les plus fréquentes avec un pourcentage de 45.31% suivies des erreurs à dominante non-fonctionnelle qui représentent 33% des erreurs et en troisième position ce sont les erreurs de signes diacritiques c'est-à-dire liés aux accents (12.5%). En revanche, les autres types d'erreurs (Les erreurs de segmentation, à dominante phonogrammique et à dominante morphogrammique) représentent dans l'ensemble 9.17% des erreurs relevées.

a.1 Erreur de segmentation :

Les erreurs de segmentation se répartissent en erreur d'amalgame de deux unités en une seule (alieu→a lieu - déléctrons→ d'électrons-deau→d'eau) et en segmentation d'une unité lexicale en deux unités (li bérer→libérer - l'auto protolyse→ l'autoprotolyse).

Ce type d'erreur peut avoir des conséquences sur la compréhension des cours. En effet, dans un texte où les mots sont mal découpés, l'accès au sens devient difficile en raison de sa qualité orthographique problématique.

a.2 Les erreurs à dominante phonétique :

Les erreurs phonétiques sont plus fréquentes et sont liées à la prononciation ou à la discrimination des mots. Puisqu'il s'agit d'une dictée, ces résultats nous paraissent plausibles puisque la dictée nécessite une écoute attentive des mots dictés. L'étudiant n'a donc pas la possibilité de chercher un autre mot quand il n'est pas sûr de son écriture.

De plus, il existe une grande différence entre le système phonétique arabe, qui est la langue maternelle des apprenants, et celui de la langue française ce qui les conduit généralement à commettre des erreurs phonétiques en fonction des interférences entre le système phonétique de l'arabe et celui du français.

➤ **Les erreurs d'omission de lettres/de syllabes :**

Il s'agit des erreurs dues à une connaissance fautive de la prononciation de l'unité lexicale. En effet, les apprenants n'écrivent que ce qu'ils entendent ou croient entendre. Ils n'ont pas suffisamment conscience de l'autonomie relative de l'écrit.

➤ **Omission des voyelles :**

C'est la voyelle [ə] qui est concernée par la plupart des omissions. Nous avons remarqué que lorsque cette voyelle constitue l'unique voyelle d'un mot monosyllabique (*se, de, ce, le...*), cette voyelle est correctement orthographiée. Cependant, dans les autres cas, où elle possède les fonctions de l'unification des marques du genre, l'unification des marques verbales et la distinction des homonymes, les apprenants ne l'écrivent pas. On trouve des cas comme vacant pour vacante- tout pour toute- constant pour constante.

➤ **Omission d'une consonne :**

Nous avons relevé les erreurs suivantes : la concentration pour la concentration-accepteur pour accepteur

➤ **Les erreurs d'adjonction :**

Il s'agit d'ajouter une voyelle ou une consonne à une unité lexicale. En effet, les étudiants ont tendance à doubler une lettre là où il ne faut pas.

➤ **Adjonction d'une voyelle :**

Nous avons noté les erreurs suivantes : d'électrone pour d'électron, un donneure pour un donneur. Nous avons remarqué que les erreurs d'adjonction d'une voyelle concernent les mots nécessitant l'ajout d'un e final pour faire « sonner » la consonne précédente.

➤ **Adjonction d'une consonne**

Nous avons relevé les erreurs suivantes : solustion pour solution un lacide pour un acide

➤ **Confusion d'une voyelle ou d'une consonne :**

Ce type d'erreurs est le plus fréquent dans les écrits des étudiants qui s'explique par les différences qui existent entre le système phonétique arabe et le système phonétique français.

➤ **Confusion des voyelles nasales :**

Dans le système phonétique arabe les voyelles nasales n'existent pas, alors les apprenants ont beaucoup de difficultés à distinguer les voyelles nasales les unes des autres. Dans notre corpus, nous avons relevé les erreurs suivantes :

Dons pour dans ontité pour entité depon pour dépend

➤ **Confusion des voyelles orales :**

La langue arabe n'a que trois voyelles dont deux sont fermées. De plus, les voyelles mi-fermées et les voyelles mi-ouvertes n'existent pas dans le système

phonétique arabe. Alors, les apprenants ont tendance à remplacer les voyelles mi-fermées et celles mi-ouvertes par des voyelles fermées comme i et u.

Dans notre corpus, nous avons constaté que l'erreur la plus fréquente est de remplacer la voyelle mi fermée e par la voyelle fermée i, par exemple : Entiti pour entité libiri pour libérer. Nous avons relevé également les erreurs suivantes :

[u]pour [o] → Doblé pour doublet

[i] pour [ɛ] →Emitrice pour émettrice

➤ **Les consonnes :**

Le français possède dix-sept consonnes contre vingt-deux en arabe. Les deux langues ont en commun les consonnes suivantes : /b/, /d/, /f/, /k/, /l/, /m/, /n/, /r/, /s/, /t/, /z/, /R/, /g/.

Les oppositions sourdes vs sonores, du type /p/ vs /b/ ou /f/ vs /v/, n'existent pas en arabe, alors qu'on trouve les oppositions sourdes vs sonores : /t/ vs /d/, /k/ vs /g/.

Nous citons comme exemple :

B au lieu de p →Cabter pour capter

P pour b → Pronsted pour Bronsted, Orpitale pour orbitale

F pour v →Facante pour vacante

a.3 Les erreurs à dominante phonogrammique :

Dans la langue française, selon Jaffre et Fayol (1997), il y a une mauvaise correspondance entre les phonèmes et les graphèmes, qui sont la source des erreurs à dominante phonogrammique. Ces erreurs font correspondre à un oral correct, un écrit erroné. Les phonogrammes sont les graphèmes qui sont chargés de transcrire les différents phonèmes. Par exemple, au phonème [ã], correspondent les phonogrammes (ou graphèmes) en, em, an, am. Nous avons identifié les erreurs suivantes :

En pour an → dependent cependant, trensition transition

An pour en → antité pour entité

[o] est l'archigraphème des graphèmes o, ô, au, eau. Cette situation constitue un état provisoire avant le passage à une orthographe correcte. Les erreurs commises par les étudiants sont : lo pour l'eau lotoprotolise pour l'autoprotolyse

L'analyse du corpus a mis en évidence les problèmes orthographiques que pose le phonème s puisqu'il peut être transcrit de sept manières différentes. Selon Catach (1980, p161) : « Le graphème s est important en français non seulement par sa fréquence (il correspond au phonème consonantique le plus fréquent après [r] et [l], mais par ses multiples fonctions phonogrammiques (en alternance avec ss à l'intervocalique, et en occurrence avec c/ç) [...]. Les principales difficultés proviennent du maintien des formes étymologiques(c/ç, sc,t+i+voy, x, xc, etc.) ». Nous avons relevé les formes erronées suivantes : pocédant pour possédant

consentration pour concentration sience pour science.

Une autre erreur d'orthographe phonogrammique apparait dans l'exemple suivant : k/que : akeuse → aqueuse- ionik → ionique.

Ce type d'erreur peut donc être interprété comme le résultat de la mauvaise correspondance entre les phonèmes et les graphèmes dans la langue française.

a.4 Erreurs de signes diacritiques :

En langue française, il existe cinq marques qui constituent le système accentuel de cette langue à savoir l'accent aigu, l'accent grave, l'accent circonflexe, la cédille et le tréma. Tous ces accents se placent sur les voyelles sauf la cédille.

Le système accentuel français est caractérisé par sa complexité comme le souligne Paveau (2008,p.105) : « Si les accents ont été « inventés » par les imprimeurs à partir du XVI^e siècle pour fixer les prononciations et résoudre des ambiguïtés, ayant donc une fonction essentiellement distinctive, les cas fréquents d'homophonie et les évolutions de la prononciation rendent le système des accents difficile à maîtriser, même pour un scripteur expert ».

Ce type d'erreur est classé le troisième. En effet, rares sont les étudiants qui respectent l'emplacement des accents, cela peut être expliqué par l'absence des accents dans la langue maternelle des apprenants. Nous avons soulevé les erreurs suivantes : *etre* pour *être*, *equilibre* pour *équilibre*, *temperature* pour *température*.

a.5 Les erreurs à dominante non-fonctionnelle :

Les erreurs de redoublements de consonnes constituent une zone d'obstacle chez les apprenants. En effet, ce genre d'erreurs est très fréquent chez les étudiants à cause des différences entre le système de transcription arabe et celui du français. En effet, dans le système de transcription arabe les lettres doublées sont prononcées et sont tenues deux fois tant que les consonnes courtes. De plus, elles sont marquées par « des marques diacritiques notées au-dessus des consonnes : le signe « *shaddah* » (◌ّ) qui apparaît au-dessus d'une lettre représente le doublement de cette lettre (double consonne) dont la première lettre a un « *soukoun* » et la deuxième lettre ayant une courte voyelle » Kalai Lassaad (2011, p.165).

L'analyse du corpus montre que les erreurs dans ce contexte se rapportent aux consonnes doubles, soit par adjonction de consonnes : un doublé pour doublet, un protton pour un proton, soit par omission par exemple : *doneur* pour *donneur*, *come* pour *comme*.

L'omission des lettres muettes ou étymologiques est très fréquente. En effet, les étudiants rencontrent des difficultés à transcrire les lettres non prononcées, nous avons relevé les erreurs suivantes : *dépen* pour *dépend*, *exprimé* pour *exprimées*, *Arrenus* pour *Arrhenus*.

III. Interprétation des résultats et perspectives :

L'analyse des erreurs d'orthographe lexicale chez les étudiants de première année SNV a mis en évidence les difficultés rédactionnelles que rencontrent les apprenants pendant les cours de spécialité. Les erreurs les plus fréquentes sont à dominante phonétique, à dominante non-fonctionnelle et des erreurs de signes diacritiques. Ces types d'erreurs sont dues aux différences qui existent entre la langue française et la langue arabe, en effet : « Les différences et les ressemblances entre deux systèmes linguistiques et d'autres facteurs comme la culture, l'âge, la motivation, les savoirs déjà acquis parmi d'autres facteurs, génèrent des erreurs »

Rahmatian et al (2007, p.122). Aussi, ces erreurs sont le résultat de l'influence de la langue maternelle des apprenants sur la langue cible, il s'agit alors de l'interférence qui «est l'utilisation d'éléments appartenant à une langue tandis que l'on parle ou que l'on écrit dans une autre. C'est une caractéristique du discours et non du code ».

De plus, ces lacunes sont liées au niveau de maîtrise de la langue française des apprenants. Les étudiants, issus d'un système éducatif arabisé, doivent suivre un enseignement scientifique et acquérir des connaissances dans une langue qu'ils ont étudiée en tant que langue étrangère.

Alors, il est indispensable de programmer un enseignement de langue française qui tient compte des besoins des étudiants en orthographe lexicale afin qu'ils puissent réussir leur formation universitaire.

Pour répondre aux besoins langagiers des étudiants, nous proposons d'intégrer des activités pédagogiques qui seront conçues selon la démarche FOU/FOS dans l'objectif d'améliorer la compétence de communication écrite des apprenants. En effet, cette méthodologie permettra de concevoir des séquences didactiques en analysant les besoins langagiers des apprenants et en utilisant des documents et des supports pédagogiques en rapport avec la spécialité des apprenants.

Ces activités doivent viser plusieurs compétences : « une séance de grammaire ou de vocabulaire doit avoir comme objectif la concrétisation de ce qui a été étudié en production écrite et que cette dernière soit présente durant chaque activité » Belhachi, Zidani et Sebbane (2017, p240).

C'est pourquoi, il est indispensable d'introduire des techniques d'enseignement favorisant l'implication des étudiants. En effet, l'utilisation des documents authentiques ou des documents audio visuels en rapport avec la spécialité des apprenants suscitent leur intérêt. Aussi, les enseignants devraient inciter les étudiants à lire afin d'enrichir leur stock lexical car : « si l'orthographe semble jouer un rôle déclencheur dans l'accès à la stratégie alphabétique, le fait que la lecture assume une responsabilité particulière dans l'apprentissage des représentations orthographiques ne fait aucun doute. » Estienne (2002, p21). De plus, l'organisation des ateliers d'écriture serait une démarche attrayante dans le but de motiver les étudiants et leur donner l'envie d'écrire correctement.

Conclusion :

Dans cet article nous avons abordé la question des difficultés orthographiques chez les étudiants de 1^{re} année SNV. Nous avons focalisé notre étude sur l'analyse des erreurs d'orthographe lexicale pendant la dictée des cours de spécialité.

Pour réaliser notre travail, nous avons utilisé la grille d'analyse proposée par Catach (1980) et nous avons analysé chaque catégorie d'erreur d'orthographe lexicale pour ainsi pouvoir différencier les erreurs et expliquer leurs causes.

L'analyse du corpus d'erreurs permet de dire qu'il existe des erreurs spécifiques chez les étudiants de première année SNV. En effet, les résultats de notre recherche montrent que les erreurs d'orthographe lexicale, les plus fréquentes, sont des erreurs à dominante phonétique, des erreurs de signes diacritiques et des erreurs

non-fonctionnelle. Ces carences sont le résultat de l'interférence et le niveau modeste des apprenants.

Il s'avère urgent et indispensable de concevoir un programme de formation linguistique qui prend en compte les besoins langagiers des apprenants afin d'améliorer leurs compétences linguistiques. En effet, les étudiants sont amenés à rédiger des rapports de stage, des mémoires de fin d'études, de présenter oralement un travail...etc. alors, il est indispensables d'analyser les besoins langagiers des étudiants dans d'autres situations de communication afin d'élaborer un dispositif de formation complet qui répond aux différents besoins des apprenants. Ce projet sera une référence pour les enseignants de langue des différents départements scientifiques et techniques. Pour répondre aux besoins langagiers des étudiants des propositions pourraient être élaborées par des équipes mixtes d'enseignants de langue et d'enseignants des filières scientifiques et techniques

Références bibliographiques :

- Belhachi, S. Zidani, Z. Sebbane, M. (2017). Analyse des erreurs en production écrite des étudiants de la première année universitaire biologie. *Revue Dirassat de l'université de Béchar*, vol6, n°1. Pp 232-242.
- Blanche Benveniste, C. (2003). L'orthographe, dans M. Yaguello (dir.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil. Pp 245-389.
- Catach, N.(1980). *L'orthographe française : traité théorique et pratique*. Paris. NathanUniversité.
- Catach, N. (2003). *L'orthographe*. Paris, Presses universitaires de France.
- Cogis, D. (2005). *Pour enseigner et apprendre l'orthographe*. Paris. Delagrave.
- Estienne, F. (2002). *Orthographe, pédagogie et orthophonie*. Paris. Masson.
- Grevisse, M. Goosse, A. (2007). *Le bon usage*, Bruxelles. Éditions De Boeck.
- Jaffre, J.-P. Fayol. (1997). *Orthographes : des systèmes aux usages*. Flammarion. coll. Dominos.
- Kalai, L. (2011). *L'erreur orthographique dans les productions écrites des élèves tunisiens : origine du dysfonctionnement et contribution à la maîtrise de la compétence orthographique*. Thèse de Doctorat. Université Sorbonne Nouvelle 3. Paris.
- Lefrançois, P. Laurier, M. Lazure, R. Claing, R. (2008). *Évaluation de l'efficacité des mesures visant l'amélioration du français écrit du primaire à l'université*. Montréal (Québec). Office québécois de la langue française.
- Manesse, D. Cogis, D. (2007). *Orthographe : à qui la faute*. Issy-les-Moulineaux, ESF éditeur.
- Mangiante, JM et Parpette, C. (2011). *Le français sur objectif universitaire*. Grenoble : Presse Universitaire de Grenoble.
- Paret, M.-C. (2010). *Le système de l'orthographe française*. Québec français.
- Paveau, M-A. (2008). Chronique linguistique. Les accents : fonction linguistique ou passion orthographique ? *Le français aujourd'hui*. DOI 10.3917/lfa.160.0103.
- Rahmatian, R. et al. (2007). *L'erreur, un facteur de dynamisme dans le processus d'apprentissage*. Plume 2. Paris.

-Simard, C. (1995). L'orthographe d'usage chez les étudiants des ordres postsecondaires. *Revue des sciences de l'Éducation*, 21-1. Pp 145-165.
DOI : [10.7202/502007ar](https://doi.org/10.7202/502007ar)